



# Prix Jacques-Roy

EXCELLENCE INNOVATION MUNICIPALE

2024



Le prestigieux **Prix Jean-Jacques-Roy : Excellence innovation municipale** est décerné annuellement à une municipalité ou une communauté rurale membre de l'Association francophone des municipalités du N.-B. (AFMNB) qui se démarque dans l'une des six catégories de l'innovation municipale.

## Catégories de l'innovation municipale

### 1. Infrastructures innovatrices

Infrastructures municipales d'eau et d'égouts, acquisition de technologies ou adoption d'approches innovatrices reliées aux infrastructures municipales. Échanges, partages de services, d'équipement ou d'infrastructures avec d'autres municipalités.

### 2. Développement social

Stratégies, services à l'intention des différents groupes d'âge et groupes sociaux. Promotion du mieux-être. Participation citoyenne à la gouvernance municipale et place des jeunes. Stratégies visant à accroître le nombre de femmes élues ou dans les postes-cadres de la municipalité, politique d'équité salariale.

### 3. Langue, arts, culture et patrimoine

Stratégie culturelle municipale et mesures d'appui aux arts et à la culture. Infrastructures culturelles. Stratégie et résultats obtenus pour la francisation de l'affichage commercial. Initiatives dans les arts, la culture et le patrimoine. Budget municipal consacré aux arts, à la culture et au patrimoine. Festivals et initiatives touristiques.

### 4. Développement économique

Leadership municipal dans le développement économique. Initiatives, approches, stratégies pour promouvoir le développement économique communautaire et régional.

### 5. Écologie / environnement

Pratiques de la municipalité, appui et collaboration avec des groupes de citoyen.nes pour la protection et l'amélioration de l'environnement. Embellissement et aménagement paysager.

### 6. Promotion et fierté francophone

Initiatives aux mesures adoptées par la municipalité pour favoriser la promotion de la fierté francophone et de l'égalité des communautés linguistiques, incluant le Mik'maq, sur leur territoire dans l'affichage, le fonctionnement de la municipalité et la vie communautaire

## Comment soumettre une candidature

Le dossier de candidature doit inclure le nom de la municipalité ou communauté rurale, et décrire les réalisations ou projets en cours de votre municipalité dans l'une des six grandes catégories du **Prix Jean-Jacques-Roy : excellence innovation municipale** en prenant en considération les critères de sélection. Vous devez également expliquer les mesures prises par votre municipalité et par la communauté pour promouvoir

la fierté et la langue française, dans le respect des autres communautés linguistiques présentes dans votre municipalité.

**En pièces jointes, s'il vous plaît inclure le logo de la municipalité et 5 photos représentant votre projet.**

### **Critères d'évaluation et pondération des critères**

- A.** Importance de l'engagement de la municipalité dans la (les) catégorie(s) ciblée(s) d'innovation municipale (25%). (Maximum 500 mots)
- B.** Implication et/ou consultation de la population dans la prise de décision et lorsque pertinent, dans la mise en œuvre de l'innovation. Concertation avec d'autres municipalités ou communautés environnantes (25 %). (Maximum 500 mots)
- C.** Innovation dans la démarche, la technologie ou l'approche adoptée, la viabilité économique, sociale et écologique, la créativité des initiatives (25%). (Maximum 500 mots)
- D.** Résultats atteints à la suite de l'innovation. Impacts de l'innovation pour la municipalité et la communauté (25%). (Maximum 500 mots)

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par courriel au **plus tard le 7 juin 2024** à l'attention de Julie Roy, directrice de l'administration, finances et ressources humaines : [communications@afmnb.org](mailto:communications@afmnb.org)

Pour plus d'information, ainsi que la liste des récipiendaires du prix des années antérieures, visitez notre site web : [Reconnaissance | AFMNB](#)